

Introduction à la psychologie du travail

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Niveau d'étude : BAC +2
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Après une présentation des fondements historiques du statut de l'Homme en institution ou entreprise et la notion de performance organisationnelle, le cours aborde les principaux apports de la psychologie sociale et de la psychologie de travail dans la compréhension, l'utilisation et la gestion des hommes au travail. Les conséquences du travail sur les individus et les groupes (bien-être au travail, conflits interindividuels et intergroupes, la problématique du changement...). Le cours aborde les apports de la psychologie sociale dans les différents volets constitutifs de la gestion des Hommes en institution (rémunération, recrutement, formation, dialogue social (négociation), autorité et hiérarchie, ...). Les principaux concepts psychologiques sont positionnés dans l'appréhension des différentes problématiques posées par ces différents volets de la gestion des Hommes (motivation, implication, stress, conflit, représentations, valeurs, attentes, ...). Les problématiques actuelles notamment celles relatives au changement qu'opèrent ou doivent opérer stratégiquement les entreprises y sont également abordées dans les grandes lignes et les théories (ou orientations théoriques) ainsi que les principaux concepts y sont également définis (identité, intégration, implication, ...). L'ensemble du cours, et en particulier les apports de la psychologie sociale au niveau de l'individu, correspond à une introduction disciplinaire

qui sera davantage détaillée en L3 où elle sera davantage centrée sur l'individu et les groupes.

Évaluation

Session 1 : standard et dérogatoire : épreuve écrite en temps limité

Session 2 : standard et dérogatoire : épreuve écrite en temps limité

Pré-requis nécessaires

Maîtrise des principaux concepts en psychologie et psychosociologie (abordés en L1)

Compétences visées

Les compétences sont de l'ordre des savoirs (connaissances) qui devront permettre à l'étudiant-e de saisir et comprendre les situations de travail et les volets qui en sont constitutifs, au travers de la la connaissance des principales orientations et théories psychologiques et sociales, ainsi que des concepts psycho-sociaux qui y sont mobilisés. La connaissance de ses théories et concepts conduit à une étape importante pour sensibiliser l'étudiant à une future utilisation lorsque les circonstances en travail ou en institution mobilisent le facteur humain, perspective développée ultérieurement dans le cursus. Leur maîtrise est donc un apprentissage incontournable aux acquisitions ultérieures impliquant le comportement de l'individu et des groupes d'individus en situation de travail. Ainsi les étudiants sont amenés à devoir :

- Maîtriser les théories et concepts de la psychologie sociale en œuvre dans les différents volets de la gestion de l'homme au travail.
- Elaborer et utiliser un cadre de référence constitué de théories et concepts psychosociaux pour aborder les implications humaines dans les différents volets (recrutement, formation, rémunération, ...) de la gestion des Hommes en entreprise.